

École primaire Henri Clément  
37 rue Henri Clément  
71100 SAINT-REMY  
Tel élémentaire : 03.85.48.05.85  
Tel maternelle : 03.85.48.80.21  
0710856V@ac-dijon.fr

## Compte rendu du 1er conseil d'école du 07/11/17

Ouverture à 18H00.

Personnes Présentes : Mmes Clerc, Henrion, Pinté, Jaudon, Saras, Chevrey, Roussel, Consolaro (enseignantes), Comparet, Essabri, Dakowski, Joomun, Senneville, Menu, Presumey, Ferreira, Gaudillère (parents d'élèves), Loreaux (ATSEM) Choine (maire adjointe en charge des affaires sociales) Plissonier (Mme le maire)

Mrs Jarlan (enseignant), Theulot (Délégué du maire aux conseils d'école)

Personnes excusées : Mr Perrin (IEN), Mr Croce (est au conseil École Collège), Mmes Rongier et Keck (RASED), Guillemain (parent d'élèves)

### **1. Présentation de l'équipe – Effectifs 2017 -2018**

L'équipe éducative se compose de :

Directrice : Mme Clerc

Enseignants :

PS-MS : Mme SARAS et Mme LANDROT (jeudi)

MS-GS : Mme CHEVREY (remplaçante à l'année de Mme Michaud)

CP : Mme PINTÉ et Mme CONSOLARO (vendredi)

CE1 : Mme JOLIVOT et Mme JAUDON

CE2 : Mme CLERC et Mme LANDROT (vendredi)

CM1 : Mme HENRION et Mme CONSOLARO (jeudi)

CM2 : Mr CROCE

Répartitions :

PS-MS : 26 (18 PS et 8 MS) (1 déménagement)

MS-GS : 22 (9 MS et 13 GS)

CP : 27

CE1 : 25

CE2 : 19 (2 déménagements depuis la rentrée de la Toussaint)

CM1 : 18

CM2 : 22

Soit 159 élèves

Situation prévisionnelle pour la rentrée 2018 :

PS : 27

MS : 18

GS : 17

CP : 13

CE1 : 27

CE2 : 25

CM1 : 19

CM2 : 18

Soit 164 élèves

Des classes à double niveau en élémentaire seront à envisager si le nombre de PS se confirme.

Il y aura certainement des problèmes de dortoirs pour les PS et d'ATSEM si classe de GS-CP.

Tout cela devra être évoqué en cours d'année, en fonction des inscriptions réelles.

### **2. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves**

227 parents inscrits      96 votants

72 exprimés                      24 votes blancs / nuls

taux de participation : 42,29 %

7 sièges pourvus + 5 suppléants

Titulaires : Mmes Essabri, Rayani, Senneville, Dakowski, Menu, Presumey, Gaudillère

Suppléants : Mr Senneville, Mmes Guillemin, Ferreira, Comparet, Joomun

### 3. Fonctionnement de l'école

	8h45-11h45	13h45 – 16h45	16h45-17h45
Lundi	École	École	
Mardi	École	École	APC
Jeudi	École	École	APC
Vendredi	École	École	

Ouverture du portail 10 minutes avant l'heure d'entrée.

Le cahier de liaison est le lien entre la famille et l'école.

Il permet aux parents de communiquer avec l'enseignant, et à l'enseignant de communiquer avec les parents.

Il doit être consulté tous les jours et toutes les informations doivent être systématiquement signées.

Toute absence devra être justifiée par téléphone avant 10h le jour même puis par écrit avec des billets fournis par l'école (à la fin du cahier de liaison).

Pour joindre la directrice, il faut téléphoner en élémentaire du lundi au jeudi et en maternelle le vendredi.

### 4. Règlement intérieur de l'école

Après lecture, le nouveau règlement est adopté à la majorité (16 voix pour, 0 abstention, 0 contre)

### 5. PPMS

Le plan de mise en sûreté doit à nouveau être remis à jour cette année. Pas de gros changement mais néanmoins quelques soucis de procédures :

- En cas de fuite, l'ouverture du portail côté parking reste vraiment problématique. Cela ne fonctionne pas toujours et cela reste très chronophage : il faut appuyer sur la sonnette du portail, attendre que cela appelle sur le téléphone de l'école, puis décrocher et composer le code d'ouverture.
- Pour les classes maternelles, la fuite s'effectue par le petit portail (les enseignantes ont une clé) puis il faut passer par le portail des croqueurs de pommes, mais l'école ne dispose que d'une clé dans le bureau de la directrice. Celle-ci demande donc à la mairie de refaire deux clés de ce portail pour les enseignantes.
- Problème de signal pour la fuite et le confinement dû à la configuration de l'école et aux nombres des bâtiments. Mme le maire pense qu'une solution sera envisageable puisqu'une alarme sera posée suite au cambriolage des vacances de la Toussaint.

Un exercice d'évacuation a été réalisé le vendredi 13 octobre (1min34 pour sortir pour les maternelles et 1min13 pour les élémentaires). C'est un exercice maîtrisé par les élèves grâce à sa ritualisation.

Un exercice de mise en sûreté a été réalisé le lundi 16 octobre. Les élèves et personnels de l'école se sont confinés en suivant les indications du PPMS. Exercice très réussi côté maternelle (même si le signal de déclenchement a été un peu faussé). Par contre, côté élémentaire, trois classes sur 5 n'ont pas entendu le signal... Il faudra vraiment repenser celui-ci. Ce genre d'exercices devra être répété pour être maîtrisé.

Un exercice de fuite sera également mis en œuvre au cours de l'année.

### 6. Aide Pédagogique Complémentaire (APC) et aide aux élèves en difficulté, présentation du RASED

L'APC se déroule les mardis de 16h45 à 17h45 avec 15 min de récréation à 16h45.

En 1<sup>ère</sup> période, 27 élèves ont bénéficié de cette aide (3 MS, 4 GS, 7 CP, 2 CE1, 4 CE2, 4 CM1 et 3 CM2).

10 bilans ont été effectués par le RASED suite à la demande des enseignants (11 demandés mais 1 refusé au grand regret de l'enseignante) et 10 élèves seront suivis par le RASED en période 2 (4 CP, 3 CE1 et 3 CE2).

Présentation du RASED :

Le RASED, c'est quoi ?

Ce sont des enseignants spécialisés pour aider vos enfants et vos élèves dans leurs difficultés d'apprentissage.

Le RASED, c'est pour qui ?

Il s'adresse aux élèves de la petite section au CM2 à un moment donné de leur scolarité et aussi longtemps que nécessaire.

Le RASED, c'est où et quand ?

Le réseau intervient dans l'école et pendant le temps scolaire.

Le RASED, c'est comment ?

L'équipe du RASED étudie en réunion de synthèse la spécificité des aides à apporter en y associant les enseignants. La famille est associée à la réflexion.

Le PASSED, c'est qui ?

Psychologue scolaire : Magali Keck

Maître E : Evelyne Rongier

## **7. Coopérative scolaire : bilan des activités de fin d'année, projets en cours et à venir**

Départ COOP élémentaire septembre 2017 : 1672.08 €

Départ COOP maternelle septembre 2017 : 417.80 €

Mme SARAS va devenir mandataire de la coopérative scolaire en remplacement de Mme Buatois, dès que le bilan de l'année scolaire précédente aura été fait par l'OCCE.

Projets : vente de chocolat terminée, bourse aux jouets le 1<sup>er</sup> décembre.

Suivi des actions des associations de parents :

Action COOP : bulbes, sapins, fromages, vente brioches et corniottes.

Les P'tits Loups : gâteaux d'Halloween.

+ Un stand au marché de Noël de Saint Rémy le samedi 16 décembre.

## **8. Projet d'école**

Un nouveau projet d'école devra être pensé et réfléchi pour la rentrée 2018.

Les enseignants ont à cœur de travailler autour de l'évaluation afin d'harmoniser celle-ci au sein de l'école et de la rendre plus positive et plus juste pour les élèves.

Les élèves doivent être acteur de leur recherche, trouvent des méthodes, des techniques, des outils pour résoudre des problèmes, qu'ils manipulent beaucoup afin de théoriser efficacement. Les élèves en difficulté doivent pouvoir prendre confiance en eux en prenant en compte leur démarche, en n'ayant pas peur de l'erreur.

L'évaluation ne doit pas être un stress ni un frein aux apprentissages mais doit les servir.

## **9. Mairie**

La directrice remercie les représentants de la mairie de Saint-Rémy présents pour les travaux effectués lors des vacances d'été et de Toussaint, ainsi que pour le renouvellement des manuels de lecture de CP.

Les classes, les couloirs ont été rénovés, ainsi que la salle Picasso, la cuisine et un WC PMR (Personne à Mobilité Réduite) a été créé.

Il reste quelques finitions mais surtout la pose de bandes magnétiques pour l'affichage dans les classes, les couloirs.

## **10. Sorties et projets scolaires**

Le site de l'école a été créé à l'adresse suivante : <http://ele-stremy-henri-clement-71.ec.ac-dijon.fr/>

Il permet aux parents d'y retrouver de nombreuses informations sur l'école, les classes, les sorties, les activités réalisées par les élèves,... et aux élèves de réaliser divers travaux informatiques au programme du socle commun.

Toutes les informations, les photos sur les activités qui ont déjà eu lieu en ce début d'année sont en ligne : la séance de découverte l'école municipale de musique Florent Pagny, la randonnée USEP, les séances de hockey des CE2... Ne pas hésiter à le consulter !

La directrice propose que le lien soit également mis sur le site internet de la mairie de Saint-Rémy.

Certains parents reviennent sur le fait que des enfants puissent apparaître en photo publiquement sur le site. La directrice rappelle qu'elle a fait passer des autorisations photos en début d'année avec une partie spécifique pour le site de l'école. Les élèves dont les parents ont refusé ne sont pas en photo sur le site ou alors sont floutés. Cette autorisation photo est modifiable à tout moment sur simple demande à la directrice.

Certains parents ne souhaitent pas que le site soit public mais préféreraient qu'il y ait un code d'accès pour chaque parent.

La directrice explique que le site est hébergé par le rectorat et qu'elle ne peut pas gérer cette partie « confidentialité ». Elle contactera l'enseignant référent aux Usages du Numérique afin de connaître les possibilités.

La directrice revient sur les nombreuses possibilités qu'offre ce site à l'école, aux familles mais surtout aux élèves.

### Projets scolaires du début d'année :

- Séance de découverte de la musique avec l'école de Musique de Saint Rémy pour les cycles 2 et 3
- Début des interventions de sport de Florent Guillerminet (Il y en aura 1 cycle pour les CP et CE1 et 2 cycles pour les CE2, CM1 et CM2)
- Les 7 classes de l'école se rendent à la bibliothèque une fois par période.
- Les CE2-CM1 et CM2 sont inscrits à l'USEP (Union Sportive pour l'Enseignement du Premier degré) et participeront à des rencontres sportives avec des classes de Chalon et du Grand Chalon (randonnée, thèque, escalade, bal breton, trail, ...)
- Le cross des écoles de Saint Rémy pour les CE2-CM1 et CM2

### Projets à venir :

- Ecole et Cinéma pour les CP-CE1-CE2 et CM2 (1<sup>er</sup> film pour tous Jiburo, film coréen le 5 décembre)
- Cycle piscine en fin d'année
- Livre à lire : Monstres et Compagnie pour PS/MS, MS/GS, CP, CE1, CE2  
C'est un projet autour de la lecture qui commencera en janvier avec un travail en collaboration avec la médiathèque. Parents et élèves seront impliqués dans le projet avec une sélection de livre sur le thème des monstres. Un spectacle final aura lieu en fin d'année, chaque classe ayant voté pour son livre préféré.
- 1,2,3 albums pour les CM1 et CM2
- Une classe découverte pour les CE2-CM1. Une réunion d'information pour tous les parents se tiendra courant novembre. Mme Choine indique qu'une subvention de 3000€ sera accordée pour la classe découverte, suite au dossier déposé par les enseignantes.
- Projet musique pour les maternelles avec Claire Bruneau du Conservatoire de Musique de Chalon pour la mise en scène de leur spectacle de fin d'année
- Une liaison CM1-CM2-6<sup>ème</sup> devrait avoir lieu mais pour le moment aucune information n'a été communiquée aux enseignants. (visite du collège ?)
- Un spectacle de danse pour les CP, offert par le Grand Chalon, fin février
- « L'heure du conte » le vendredi matin avant les vacances de Noël pour tous les enfants de l'école (ils s'inscrivent, tous niveaux confondus, à la lecture du livre dont la 1<sup>ère</sup> de couverture leur plait le plus)
- Un carnaval (commun avec les 2 autres écoles de Saint Rémy ?)
- Une séance de patinoire pour les CM2, offerte par le grand Chalon, le 18 décembre.
- La semaine des parents en maternelle du 20 au 24 novembre
- Des sorties scolaires pour toutes les classes.

### **11. Un logo pour l'école ?**

Il y a trois écoles à Saint Rémy, la directrice propose de créer un logo pour notre école avec la participation des élèves. Des thèmes sont déjà proposés (les abeilles en rapport avec Henri Clément, ...). Les élèves pourraient réaliser ce logo, individuellement, par binôme, par groupe, par classe et qu'un vote soit fait pour désigner le préféré de tous.

### **12. Questions diverses**

Beaucoup de questions diverses ne concernent pas l'école mais la mairie, l'ESCALE.

- Les enfants pourraient-ils avoir de l'eau chaude aux toilettes ? Il n'y a pas de ballon d'eau chaude et compliqué pour l'installation et la sécurité des enfants.
- Les élèves de maternelle ne devraient-ils pas porter des casques pour le vélo ? Cela n'est pas obligatoire pendant la récréation (seulement si séance d'apprentissage avec l'enseignante) et pas très hygiénique (poux). Néanmoins, si les parents qui le souhaitent peuvent amener le casque personnel de l'enfant sans engager la responsabilité de l'école quant à l'utilisation de celui-ci.
- Est-ce possible d'avoir une boîte aux lettres pour les représentants de parents d'élèves ? C'est possible, il faut reprendre contact avec la mairie.

Mme le Maire souhaite remercier parents et enseignants pour leur implication dans la vie de l'école.

Clôture avec un verre de l'amitié à 20h40.